

LE SÉNAT ADOPTE LE PROJET DE LOI POUR UN NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE FRANÇAIS

Ce mardi 5 juin, à l'issue d'un vote inique, le Sénat a adopté par 240 voix « pour » et 85 voix « contre », le projet de loi de casse du système ferroviaire, suivant la même logique que l'Assemblée Nationale en date du 17 avril.

*« Comment la ministre des transports peut elle se réjouir d'avoir poursuivi les discussions avec certaines Organisations Syndicales ? Elle ose écrire qu'ensemble ils ont pu inscrire des avancées pour les cheminots. Mais de quelles avancées parle Mme Borne ? Toutes les Organisations Syndicales n'annonçaient elles pas qu'elles se battaient pour le **retrait** du pacte ferroviaire? Les cheminots ne se battent-ils pas contre et ne refusent-ils pas cette loi de destruction massive? »*

Aucune garantie sur l'avenir de la SNCF

- 1. En transformant les trois EPIC du GPF en Sociétés Anonymes.** C'est la privatisation qui est donc inscrite dans le marbre.
- 2. Dislocation de l'entreprise historique:**
 - disparition du Statut pour tous les cheminots embauchés à partir de janvier 2020;
 - statut vidé de son contenu pour ceux actuellement dans l'entreprise;
 - filialisation de fret SNCF;
 - casse du droit syndical (il suffit de voir la mise en place des CSE avec la disparition des CE, DP, CHSCT).



3. Filialisation de Gares et Connexions.

Des attaques sans précédent pour les salariés transférés

- 4. Transfert obligatoire de personnel.**
- 5. Fin des déroulements de carrière contenus dans le statut (grille salariale, positions, niveaux, qualifications).**
- 6. Fin des garanties disciplinaires.**
- 7. Ouverture à la concurrence.**
- 8. Privatisation.**

« Le rapporteur du projet de loi au Sénat s'est à son tour félicité d'un climat de dialogue social constructif. On croit rêver alors que les cheminots sont en conflit depuis plus de deux mois. »

Fin du processus législatif, mais pas fin de la grève !

Adopté ou pas par le Sénat, examiné ou pas par la commission mixte paritaire les cheminots n'en veulent pas de ce projet de loi. Vote définitif ou pas notre combat reste juste et légitime, RIEN n'est encore perdu !



RETRAIT DU PACTE FERROVIAIRE !